

Christian Reydet

Agent Général

20 Av de la République

21206 BEAUNE CEDEX

Tél 03.80.22.62.76

Fax 03.80.22.77.55

christian.reydet@allianz.fr

N° ORIAS : 07 021 713

De : REYDET, Christian (Agents Allianz FR)

Envoyé : jeudi 3 décembre 2020 09:11

À : 'Domaine AF.Gros'

Objet : RE: Destinataire de ce mail Monsieur REYDET / Contrat 0040158495AG /Mme Anne Françoise PARENT GROS

Bonjour Madame,

Mon mail du 25 novembre est « dicté » par nos services corporel.

Dès lors qu'un contrat en échéance annuelle est réglé et dans le cas d'un ancien support prévoyance ; il n'est pas possible de résilier avant la prochaine échéance ou de procéder par avenant.

Je transmets ce jour votre requête au service concerné pour arbitrage et vous tiens informé.

Bien cordialement,

Christian Reydet

Agent Général

20 Av de la République

21206 BEAUNE CEDEX

Tél 03.80.22.62.76

Fax 03.80.22.77.55

De : REYDET, Christian (Agents Allianz FR) <christian.reydet@allianz.fr>

Envoyé : vendredi 11 décembre 2020 08:52

À : Domaine AF.Gros

Objet : RE: Destinataire de ce mail Monsieur REYDET / Contrat 0040158495AG /Mme Anne Françoise PARENT GROS

Bonjour Madame,

J'ai demandé à nos services de trouver une solution, voici leur réponse :

«Bonjour,

La quittance annuelle a été réglée jusqu'au 31.05.2021.

La seule solution pour résilier ce contrat hors échéance annuelle est que l'établissement AF GROS, contractant payeur, et Mme AF GROS, assurée, nous adressent une demande manuscrite de modification de fractionnement en mensuel au lieu d'annuel, accompagné d'une demande de résiliation.

A réception, nous fractionneront l'échéance et rembourserons la partie de la prime postérieure au 01.12.2020 ».

Je reste à votre disposition.